



2023-83

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 27 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 24/07/2023

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Sébastien GAGNE, Valérie GAGNE

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER

Secrétaire de séance : Christine SIMON

OBJET : CHOIX DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DE BLAVOZY ET DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

Monsieur le maire rappelle la délibération 2023-51 du 3 avril 2023 autorisant la consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de requalification de la traversée de Blavozy et des espaces publics du centre-bourg. La consultation en procédure adaptée a été lancée le 31 mai 2023 pour une remise des offres le 23 juin 2023 à 12h00.

Quatre offres ont été déposées, et une phase de négociation lancée le 18 juillet avec une remise des offres le 26 juillet à 12h00

L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner les attributaires.

Les critères de jugement étaient les suivants : Prix 40% / Valeur technique 60 %



2023-83

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal, après en avoir délibéré à 17 voix pour et une abstention (et un conseiller municipal ne prenant pas part au vote) :

- Décide d'attribuer le marché à :

LISE MARCHAL PAYSAGE, sise 15 rue du château d'eau 63260 AUBIAT et AVP BEMO, 2 chemin de Farnier 43700 Brives Charensac, pour un montant de 108 300.00 € HT.

- Autorise Monsieur le Maire, à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant, notamment les éventuels avenants.

- Dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

Le Maire,
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 27/07/2023
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Christine SIMON